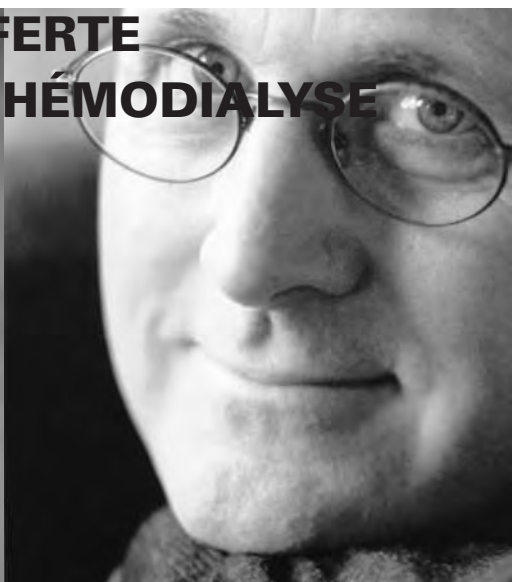


**VACCINATION
OFFERTE
EN HÉMODIALYSE**



Informations générales

Pour vous, pour la vie

Madame, Monsieur,

La vaccination demeure la mesure de santé publique la plus efficace et sécuritaire dans la prévention de certaines maladies.

Au Canada, la vaccination n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée notamment aux personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique.

Ce dépliant a pour but de vous informer sur les trois vaccins offerts gratuitement en hémodialyse.

Avant tout : qu'est-ce qu'un vaccin?

C'est une substance qui va stimuler votre système immunitaire qui sert à vous défendre contre certaines infections causées par des germes comme des virus ou des bactéries.

Les réactions allergiques graves sont rares voir exceptionnelles. Si une réaction allergique grave devait survenir, elle débiterait dans les minutes qui suivent la prise du vaccin. C'est pourquoi le jour de votre hémodialyse l'infirmière vous appellera plus tôt pour faire une surveillance de 15 minutes après avoir reçu votre vaccin.

Le vaccin contre l'hépatite B

La personne qui reçoit ce vaccin se protège contre l'hépatite B et ses complications. L'hépatite B est une infection du foie causée par un virus.

La vaccination se fait par trois doses à un mois d'intervalle. Parfois, des doses de rappel sont nécessaires.

Le vaccin contre l'influenza

La personne qui reçoit ce vaccin se protège contre l'influenza et ses complications.

L'influenza est un virus qui provoque des épidémies de grippe. Une dose du vaccin doit être administrée chaque année au début de l'automne.

Le vaccin contre le pneumocoque

La personne qui reçoit ce vaccin se protège contre les infections graves à pneumocoque et ses complications.

Le pneumocoque est une bactérie qui peut provoquer la pneumonie (infection des poumons), la bactériémie (infection du sang) ou la méningite (infection des enveloppes du cerveau).

La vaccination se fait par une seule dose puis un rappel cinq ans après.

Les contre-indications générales aux vaccins

Vous devez aviser l'infirmière avant de recevoir un vaccin si :

- 1) Vous faites de la fièvre (température buccale à 37,5 degrés Celsius ou plus),
- 2) Vous avez des allergies aux œufs,
- 3) Vous avez déjà eu une réaction allergique importante à un vaccin.

Les réactions possibles aux vaccins et ce qu'il faut faire

1. Pour les trois vaccins en général :

- a) Rougeurs, gonflements et sensibilité à l'endroit où l'injection a été faite. Appliquer une compresse humide et froide à l'endroit où l'injection a été faite.
- b) Fièvre, douleurs musculaires, maux de tête, problèmes digestifs, étourdissements ou fatigue. Prendre un médicament contre la fièvre de type acétaminophène si la température est de 38,5 degrés Celsius ou plus. Avisez l'infirmière ou le médecin selon la gravité des symptômes.

2. Pour le vaccin contre l'influenza seulement :

- a) Yeux rouges, maux de gorge, toux, difficulté à respirer ou inflammation du visage. Ce sont les signes du "syndrome oculo-respiratoire" (S.O.R.). Ce risque est assez rare (neuf cas de S.O.R. pour 100 000 doses de vaccin en 2003-2004).

Avisez l'infirmière ou le médecin selon la gravité des symptômes.

- b) Atteinte de la force musculaire qui va de la faiblesse à la paralysie et qui guérit dans la majorité des cas. Ce sont les signes du "syndrome de Guillain et Barré". Ce risque reste très faible (1 à 2 cas par million de personnes vaccinées).

Avisez l'infirmière ou le médecin selon la gravité des symptômes.

Pour toute information supplémentaire :

Numéros de téléphones :

- **Hémodialyse**

Tél : (514) 252-3427

Du lundi au samedi de 7 h 30 à 23 h 30

- **Urgences**

Tél : (514) 252 3400, poste 3523

Du samedi 23 h 30 au lundi 7 h 30

Jeu-test

1. L'hépatite B est une infection :
 - a) du cœur
 - b) du foie
 - c) du rein

2. Le vaccin contre l'influenza doit être administré chaque année :
 - a) au début de l'automne
 - b) à la fin de l'automne
 - c) au début de l'hiver

3. La vaccination contre le pneumocoque est obligatoire au Canada.
 - a) Vrai
 - b) Faux

Réponses du jeu-test :

- 1 : B

- 2 : A

- 3 : B



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption

Montréal QC H1T 2M4

Téléphone: (514) 252-3400

Tous droits réservés

©HMR, 2005

CP-MED-046